

Le Bulletin de Veille

24 juin 2016

Numéro 253

Insolite	2
L'initiative originale de jeunes parisiens pour convaincre les anglais de rester dans l'UE n'aura pas eu l'effet escompté..... 2	
Actualités	2
La BCE lance ses prêts à taux négatifs pour les banques2	
AXA se fixe pour 2020 des objectifs prudents dans un environnement difficile 2	
Offres	3
HSBC France lance une offre de crédit immobilier en ligne pour les particuliers 3	
Fluo, la FinTech analyse toute l'assurance du foyer 3	
Distribution	3
Assurance emprunteur : Cbp propose un outil multi-offre 3	
NEFTYS déploie la première plateforme digitale entièrement dédiée au préfinancement du Crédit d'Impôt Recherche 4	
Digital	4
La banque centrale d'Angleterre va s'appuyer sur les FinTechs pour comprendre la blockchain 4	

Okpal, l'alternative d'Ulule aux systèmes de crowdfunding existants.....4

I-Tracing et Biowatch : vers une solution d'authentification biométrique par les veines..... 5

Paiements **5**

Les terminaux de paiement mobile cherchent leur marché5

Transactis élargit son champ d'action dans les paiements5

Oberthur partenaire de STET et du GIE-CB pour déployer le paiement mobile en France 5

Réglementaire **6**

Solvabilité 2 : la « tolérance zéro » de l'ACPR sur la transmission des données 6

La Banque Postale condamnée à 1,5 million d'euros d'amende par l'AMF..... 6

Rapprochements **6**

Allianz s'allie avec une startup de l'InsurTech qui simplifie l'assurance.....6



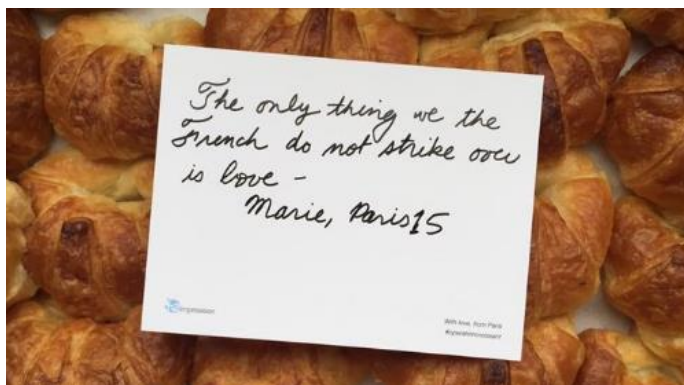
Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



Insolite



23 juin 2016 • 20 Minutes

L'initiative originale de jeunes parisiens pour convaincre les anglais de rester dans l'UE n'aura pas eu l'effet escompté

La distribution de croissants et de mots d'amour dans les rues de Londres de la part de jeunes français n'aura pas suffi à convaincre les anglais de rester au sein de l'UE.

L'initiative, baptisée #OpérationCroissant, avait pour but de montrer aux sujets de sa Majesté à quel point la France souhaitait voir les Britanniques rester dans l'Union européenne. Ainsi, pour chaque croissant offert, les passants recevaient une carte postale écrite par des Français amoureux du Royaume-Uni.

Malheureusement, mais aussi logiquement, les autorités britanniques ont fini par interdire la distribution gratuite de croissants lancée par le petit groupe de Français, arguant que l'action de donner à « manger ou à boire [...] avant, pendant ou après le référendum » pouvait mener à la « corruption des votants ».

Malgré cette initiative originale, c'est finalement le vote en faveur du **Brexit** qui l'a emporté. Les 600 croissants non-distribués ont tout de même bénéficié à une association venant en aide aux sans-abris. ●●●

Actualités

22 juin 2016 • Les Echos

La BCE lance ses prêts à taux négatifs pour les banques

Les banques vont pouvoir emprunter gratuitement, voire à taux négatif, auprès de la **Banque centrale européenne**. Elles doivent en contrepartie développer leurs prêts à l'économie.

A travers le dispositif **TLTRO**, l'institution monétaire va ouvrir aux banques des pays de l'Union monétaire des lignes de financement à 4 ans, à des conditions très avantageuses. A charge

pour ces dernières de renforcer leur offre de crédit à l'économie et d'en améliorer les taux, afin qu'entreprises et particuliers puissent relancer investissement et consommation.

La particularité de cette nouvelle version du **TLTRO** est que si pendant une période de référence de deux ans, les banques ont augmenté leur portefeuille de prêts d'au moins 2,5%, le taux applicable sera alors le taux de dépôt, qui depuis mars dernier est fixé à 0,40%. « Dans le pire des cas, le taux appliqué sera le taux de refinancement de la BCE, soit 0%. [...] En outre, contrairement à l'exercice de **TLTRO** précédent, il n'y a pas de pénalités pour les établissements qui ne joueraient pas le jeu. » précise Frederik Ducrozet, de **Pictet Wealth Management**.

Au minimum, le montant brut demandé par les banques devrait représenter 400 milliards d'euros. En deçà, l'effet escompté sur l'économie ne sera pas le même et, trop au-delà, ce serait un signal un peu inquiétant sur la nervosité des établissements européens. ●●●

22 juin 2016 • Les Echos

AXA se fixe pour 2020 des objectifs prudents dans un environnement difficile

L'assureur français vise 2,1 milliards d'économies sur la période 2016-2020. Il va investir 3 milliards d'euros pour accélérer sa transformation.



AXA a dévoilé son plan stratégique pour la période 2016-2020, et la perspective d'un environnement de taux d'intérêt toujours bas pour les années à venir a pesé. Pour compenser ces effets négatifs, l'assureur français va notamment enclencher un nouveau programme d'efficacité devant lui faire économiser 2,1 milliards d'euros, soit légèrement plus que sur les cinq dernières années (1,9 milliard d'euros).

Alors qu'il cherche à rapprocher l'expérience client des standards imposés par les **Amazon** ou **Google**, **AXA** va aussi faire porter ses efforts sur son réseau de distribution. Pour accélérer la transformation de son modèle d'activité, le groupe a par ailleurs prévu un budget d'investissement de 3 milliards d'euros sur la durée du plan.

De plus, **AXA** mise notamment sur l'assurance-santé et l'assurance des entreprises en dommages pour faire augmenter son chiffre d'affaires. Les prochaines années devraient également voir de nouvelles acquisitions, avec un budget d'environ 1 milliard d'euros par an. L'assureur restera sur des « acquisitions sélectives ». Alors qu'il a par ailleurs quitté plusieurs marchés ces dernières années, l'assureur souligne « qu'un groupe global doit en permanence travailler sur son portefeuille ». ●●●

Offres

Particuliers Entreprises Professionnels France (Français) Ma banque en ligne Connexion

HSBC Banque au quotidien Emprunter Epargner & Investir Assurer

Demande de prêt immobilier en ligne 0 810 246 810

Votre projet

Etape 2 sur 4

Votre projet Données personnelles Notre réponse

Renseignez les informations relatives à votre projet

Nature de l'opération* Acquisition Type de bien* Maison

État du bien* Neuf hors VEFA Usage du bien* Résidence principale

22 juin 2016 • Boursier.com

HSBC France lance une offre de crédit immobilier en ligne pour les particuliers

Un accord de principe en 10 minutes pour un crédit immobilier assorti d'un engagement de taux, c'est la nouvelle offre en ligne que lance **HSBC France** à l'attention de ses prospects.



Cette offre vient concurrencer celles proposées par les « pure players » digitaux, et se différencie notamment par le fait que la banque s'engage en ligne sur un taux, avec pour seule

réserve le fait de pouvoir fournir ensuite à la banque les documents venant attester la réalité des déclarations faites par l'internaute.

L'offre permet de financer un large éventail de projets tels que l'acquisition d'une résidence principale, secondaire, ou locative, de travaux et de rachat de crédit... La mise en place définitive du crédit est réalisée soit en agence où le client bénéficie d'un accueil et d'un suivi personnalisés, soit via la banque en ligne, si le client préfère ce mode de relation.

Pour pouvoir accéder à cette offre, le souscripteur devra notamment souscrire un crédit supérieur à 100 000 euros, et avoir un apport personnel de 10% minimum (aucun apport personnel n'est requis en cas de rachat de crédit). ●●●



01 84 88 56 56



23 juin 2016 • L'Argus de l'Assurance

Fluo, la FinTech analyse toute l'assurance du foyer

La startup, qui a commencé par comparer les assurances des cartes bancaires pour repérer les doublons, propose désormais une analyse détaillée de la totalité des contrats d'un foyer.



La deuxième version de l'application, lancée en cette fin juin 2016, étend son champ d'action. Elle permet de faire l'audit de toutes les assurances d'un foyer (habitation, auto, prévoyance, etc.) pour repérer les doublons ainsi que les sources d'économie.

La nouvelle version de l'application étend également l'analyse des assurances de cartes bancaires puisque 50 banques françaises et 350 cartes sont désormais référencées. De plus, l'application développe l'interaction avec les assurés en proposant un échange par mail, en plus du standard ouvert de 9 heures à 19 heures, ainsi qu'un chat proposé pendant les heures ouvrables.

L'ambition de la startup n'est rien de moins que de gommer toutes les frustrations de l'assuré. « *Quand un assuré comprend comment il est couvert, il est plus enclin à investir dans un contrat d'assurance* », assure son fondateur, Jehan de Castet. ●●●

Distribution

20 juin 2016 • Assurance & Banque 2.0

Assurance emprunteur : Cbp propose un outil multi-offre

La solution proposée par **Cbp** à ses partenaires raccourcit les délais grâce à un parcours digital en quatre étapes : comparaison au cas où il y aurait plusieurs offres, devis, signature du contrat, et suivi de la vie du contrat.



Pour le distributeur, ce parcours facilite la souscription, le suivi du dossier et l'émission du contrat, avec une gestion des données sécurisée ainsi qu'un suivi en temps réel de l'avancement du dossier (consultation/modification du contrat).

À l'emprunteur, il offre le moyen de souscrire une assurance personnalisée à travers un accès rapide et simplifié, avec un accompagnement permanent, notamment la possibilité de compléter le questionnaire de santé sur le lieu de vente ou à distance (ordinateur, tablette, smartphone), ce qui entraîne une adhésion immédiate dans plus de 90 % des cas.

Enfin, à l'assureur, l'outil permet de disposer d'un parcours avec une meilleure qualité de service, une fiabilité des données améliorée et une traçabilité optimale, permettant ainsi une meilleure maîtrise de ses risques et des contraintes réglementaires. ●●●



21 juin 2016 • FinYear

NEFTYS déploie la première plateforme digitale entièrement dédiée au préfinancement du Crédit d'Impôt Recherche

Acteur majeur du financement de l'innovation en France, **NEFTYS** a déployé sa nouvelle plateforme dans le cadre du partenariat conclu avec **ACOFI Gestion** et le **Fonds PREDIREC Innovation 2020**.

« Cette nouvelle plateforme Internet va nous permettre de proposer notre offre de financement dès 100 000 euros et traiter pour le Fonds plusieurs centaines de dossiers et de programmes de recherche et d'innovation par an » a déclaré Arnaud Chambrion, fondateur de NEFTYS.

L'offre de préfinancement du Crédit d'impôt Recherche (CIR) de NEFTYS inclut un parcours de souscription en ligne disponible sur le site www.neftys.fr qui permet aux entreprises de simplifier leur demande de préfinancement et au Fonds d'en accélérer le traitement.

Géré par ACOFI Gestion, le Fonds PREDIREC innovation 2020 a une capacité d'intervention de 100 millions d'euros. Ses investisseurs sont, pour moitié des investisseurs institutionnels privés français (assureurs, mutualistes) et pour moitié des investisseurs publics (dont le **Fonds Européen d'Investissement** pour une part significative). Les entreprises bénéficiaires du dispositif sont des PME dans plus de 75% des cas. ●●●

Digital

20 juin 2016 • L'Usine Digitale

La banque centrale d'Angleterre va s'appuyer sur les FinTechs pour comprendre la blockchain

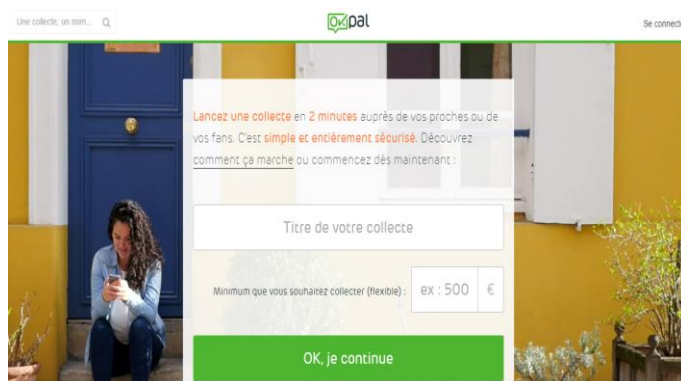
Pour développer des innovations utiles au secteur bancaire et financier, la **banque centrale d'Angleterre** a annoncé le lancement d'un accélérateur de FinTechs.



L'objectif de cet accélérateur sera de développer l'écosystème des startups dont les produits ou services ont le potentiel de venir bouleverser les business des banques.

Plusieurs acteurs ont déjà été identifiés pour porter les projets. La banque centrale coopérera par exemple avec **BitSight**, une entreprise spécialisée dans la cybersécurité, qui évalue la cyber résilience des entreprises, en se basant sur les données accessibles et en cherchant des signes de virus ou des vulnérabilités sur le système d'information de l'entreprise.

La Bank of England s'intéresse également beaucoup à la blockchain et à la technologie qui la porte. Elle a d'ailleurs construit, en partenariat avec **PwC**, un registre numérique basé sur cette technologie dans lequel elle stocke des contrats pour mieux en comprendre l'usage, la flexibilité, mais aussi les limitations... ●●●



21 juin 2016 • Maddyness

Okpal, l'alternative d'Ulule aux systèmes de crowdfunding existants

Après un an de travail en sous-marin, le leader du crowdfunding européen dévoile **Okpal**, sa nouvelle marque de collecte d'argent en ligne ultra-simplifiée.



Ce lancement fait suite au constat établi par **Ulule** que plusieurs internautes ont besoin de lancer rapidement des collectes de fonds, sans forcément pouvoir proposer de contreparties ni de date de fin de campagne, pourtant au cœur du fonctionnement des plateformes de crowdfunding.

L'objectif d'Okpal est ainsi de permettre à chacun de lancer une collecte publique ou privée en moins de deux minutes, tout en définissant l'ensemble des éléments de leur collecte avec une grande flexibilité : pas de contrepartie, pas de délai, pas d'accompagnement. Du design au parcours utilisateur en passant par la tarification, tout a été pensé pour répondre au mieux à un besoin complémentaire à ce qui existe déjà sur Ulule.

« On est vraiment sur de la pure collecte en ligne, très éloignée d'une campagne de crowdfunding habituelle. Le but est vraiment de pouvoir y collecter des fonds très rapidement » précise Mathieu Maire du Poset, directeur général adjoint d'Ulule. Pour l'instant accessible aux pays de la zone euro, de nouvelles fonctionnalités et un élargissement géographique sont annoncés pour la rentrée 2016. ●●●

22 juin 2016 • Assurance & Banque 2.0

I-Tracing et Biowatch : vers une solution d'authentification biométrique par les veines

Les deux sociétés unissent leurs forces dans le cadre d'un projet de mise au point d'une technologie d'identification biométrique basée sur le dessin des veines du poignet.



Avec pour objectif de remplacer le mot de passe, leur technologie représente une alternative d'avenir permettant d'identifier et d'authentifier une personne par ses caractéristiques physiques. Parmi les outils utilisés, le dessin des veines, une technologie d'authentification pratique et fiable de **Biowatch**, spécialiste en biométrie, peut être utilisée désormais comme technique de reconnaissance et d'identification.

Sachant que le dessin des veines du poignet de chaque individu est unique, l'identification s'opère grâce à un algorithme de reconnaissance embarqué. La solution proposée prend ainsi la forme d'un lecteur biométrique placé dans un bracelet montre, authentifiant son porteur par l'analyse du dessin des veines de son poignet.

De son côté, « **I-Tracing** apporte l'expertise en sécurité applicative, en design d'architecture et en ingénierie de solutions de sécurité », précise Laurent Charvériat, CTO et directeur général d'I-Tracing. ●●●

Paie m e n t s

20 juin 2016 • Les Echos

Les terminaux de paiement mobile cherchent leur marché

Depuis leur émergence en France, les solutions transformant un smartphone ou une tablette en terminal de paiement peinent à s'imposer.

Dans ce contexte, **iZettle** lance une offre à prix plus doux : la commission prélevée par transaction est divisée par trois, à 1% si les volumes dépassent 40 000 euros par mois, et elle est plafonnée à 2% pour des volumes inférieurs à 6 000 euros par mois.

Le groupe suédois va en outre doter son boîtier de lecture de cartes de la technologie sans contact, d'une batterie plus résistante et d'un système de traitement plus rapide, moyennant un prix qu'il promet inférieur aux 79 euros actuels. **iZettle** étoffe surtout son offre de services avec un nouvel outil de relation client permettant l'organisation de campagnes marketing ciblées à partir des courriels de clients.

« *Nous voulons réinventer les services bancaires à disposition des PME pour mieux les accompagner* », résume Thor Olof Philogène, responsable du marché français au sein d'iZettle. Reste à savoir si les petits commerçants abandonneront pour autant le cash et les chèques. ●●●

22 juin 2016 • L'Agefi

Transactis élargit son champ d'action dans les paiements

L'usine monétique commune de **La Banque Postale** et de la **Société Générale** assurera d'ici 2018 tous les virements et prélèvements des deux groupes.

Les deux banques passent à la vitesse supérieure dans les paiements. Leur filiale commune dans la monétique, **Transactis**, assurera ainsi le traitement de l'ensemble des virements et prélèvements européens et internationaux des deux groupes, alors que les évolutions réglementaires et l'apparition de nouveaux acteurs du paiement bouleversent l'écosystème.

La société a été créée afin de mutualiser les coûts d'exploitation et de développement des deux banques dans la gestion des automates bancaires, des cartes et des terminaux de paiement chez les commerçants. « *Nous assistons à une convergence progressive du monde de la monétique avec celui du virement/prélèvement. Ce dernier est mû par la même logique d'économies d'échelle* », explique Pascal Augé, directeur de **Global Transaction & Payment Services** à la Société Générale.

Le projet devrait s'étaler jusqu'à fin 2018, et permettrait à la Société Générale d'économiser 5 à 10 millions d'euros, pour un coût initial équivalent. Ces chiffres ne sont pas disponibles pour La Banque Postale. Les promoteurs espèrent ensuite convaincre d'autres établissements bancaires de rejoindre la plateforme. ●●●

23 juin 2016 • Global Security Mag

Oberthur partenaire de STET et du GIE-CB pour déployer le paiement mobile en France

Oberthur Technologies (OT) annonce sa collaboration avec la **STET**, l'opérateur des paiements de détail pour le marché français et européen, et le **GIE-CB** pour déployer des services de paiement mobile en France.



rer avec OT.

Mandatés par les banques françaises pour travailler conjointement et développer une plateforme industrielle permettant aux banques de déployer le paiement mobile de manière sécurisée, la **STET** et le **GIE-CB** ont choisi de collaborer avec OT.

La société a en effet acquis une expertise dans ce domaine grâce à son implication dans de nombreux déploiements avec des banques, mais aussi des fabricants de smartphones dans le monde entier.

OT permettra à toutes les banques françaises, grâce à sa **Digital Enablement Platform (DEP)**, d'offrir à leurs clients de dématérialiser leurs cartes de paiement dans les portefeuilles électroniques de tous les fabricants de mobiles compatibles. Cette plateforme permet de gérer l'enrôlement, le chargement et la configuration dans tous les types de mobiles, ainsi que le cycle de vie des données de paiements (tokens) au sein des portefeuilles électroniques. ●●●

Réglementaire

21 juin 2016 • L'Argus de l'Assurance

Solvabilité 2 : la « tolérance zéro » de l'ACPR sur la transmission des données

L'ACPR estime que le secteur de l'assurance a, certes, accompli des progrès mais peut encore faire mieux sur le terrain de la qualité des données transmises lors des remises des rapports quantitatifs (QRT).

L'ACPR évoque des « progrès réalisés » par les assureurs d'une année à l'autre, en particulier sur l'identification des données utiles à la fabrication des états réglementaires.

Cependant, des axes d'amélioration ont été également identifiés, suite aux obstacles rencontrés par le superviseur lors de contrôles sur place. En effet, il s'avère que les données provenant de prestataires externes ne font pas toujours l'objet d'une même attention concernant leur qualité que les données internes. De plus, au niveau des systèmes de gestion, la saisie des données (contrats/sinistres) fait l'objet de peu de contrôles de qualité. Enfin, de nombreux traitements actuariels ne sont pas automatisés, que ce soit dans l'extraction des données utilisées ou dans leur manipulation.

L'ACPR s'est également montrée inflexible sur le respect des délais et la fiabilité des informations figurant dans les rapports remis au régulateur. « Les remises comportant des erreurs ou des anomalies sont de plus en plus systématiquement rejetées et nous nous acheminons vers une tolérance zéro par rapport aux remises faites en retard ou présentant des erreurs. », rappelle Bernard Delas, vice-président de l'ACPR. ●●●

22 juin 2016 • Challenges

La Banque Postale condamnée à 1,5 million d'euros d'amende par l'AMF

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé avoir condamné La Banque Postale à verser une

amende de 1,5 million d'euros pour insuffisance d'informations.

L'affaire portait sur la commercialisation des Fonds commun de placement (FCP) **Progressio** et **Progressio 2006**, comprenant des actions et des obligations, tout en garantissant le capital au bout de huit ans de détention.

Arrivant à échéance début 2014 et début 2015, ces fonds ont connu des difficultés en 2011 en pleine crise de la dette en zone euro, si bien que leur valeur a chuté, exposant les particuliers à des pertes en cas de rachats de leurs parts, pouvant aller jusqu'à 30% de l'exposition. Or à partir de début 2012, plusieurs centaines de clients ont souhaité sortir du fonds avant l'échéance.

L'AMF reproche à la Banque Postale (LBP) à la fois d'avoir insuffisamment informé les clients qui souhaitaient vendre leur part sur les pertes potentielles, d'avoir fourni un conseil en investissement inadapté et de ne pas avoir conservé des enregistrements permettant de retracer les services fournis. ●●●

Rapprochements

22 juin 2016 • L'Argus de l'Assurance

Allianz s'allie avec une startup de l'InsurTech qui simplifie l'assurance

La startup berlinoise **Simplesurance** a développé une application qui propose une assurance spécifique aux consommateurs au moment même où ils achètent un produit sur internet.



Le président d'**Allianz**, Oliver Bäte, l'avait déjà annoncé lors de la présentation de sa stratégie : le groupe fera des acquisitions dans le domaine du digital pour lancer sa « révolution numérique ». Un premier pas semble avoir été fait après l'annonce d'une « collaboration étroite » avec **Simplesurance**.

Allianz pourra ainsi proposer des produits d'assurance classiques comme la santé ou la responsabilité civile mais aussi des assurances pour des produits de consommation courante comme les bicyclettes, les téléviseurs, les tablettes ou les téléphones portables sur des sites marchands en ligne.

A noter que les concurrents **Ergo (Munich Re)** et **R+V** ont également signé des accords avec **Simplesurance**. ●●●